

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de la Jeunesse et des
Sports

Institut National Supérieur
D'Education Populaire et du Sport

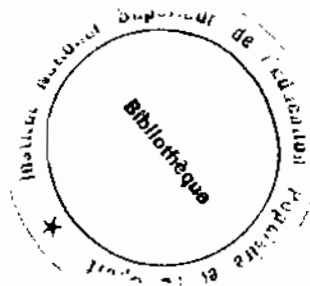
INSEPS

**ESSAI D'ANALYSE DE L'APPORT DU SUPPORTER
AU RENOUVEAU DU FOOT-BALL SENEGALAIS**

MEMOIRE DE MAITRISE EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES
ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (S. T. A P, S)



**PRESENTE ET SOUTENU PAR
NASSIROU DIALLO**



Directeur de Mémoire;
Mr Birane Cissé THIAM

Année Civile de Soutenance
1990 - 1991

-- D E D I C A C E --

JE DEDIE CE MEMOIRE

- A MON DEFUNT PERE IBRAHIMA DIALLO

- A MA MERE NDEYE RABY WADE

- A TOUTE MA FAMILLE

R E M E R C I E M E N T S

Nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes qui de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce document.

Particulièrement à

- Monsieur Birane Cissé THIAM
- Monsieur Mamadou NDIAYE Archiviste-Documetaliste M J S
- Tout le personnel de l'I N S E P S
- Tous les étudiants de l'I N S E P S
- A Monsieur Alpha FALL F S F
- A tous mes Amis
- Mme KAMARA Anta DIEYE

S I G L E S

- A S C : Association Sportive Culturelle
A O F : Afrique Occidentale Française
C C S R Q : Commission Centrale des Statuts, Règlements et Qualifications
D E P S : Département de l'Education Physique et du Sport
F A S E P : Fonds d'Aide aux Sports et à l'Education Populaire
F F F : Fédération Française de Foot-Ball
F F S : Foyer France Sénégal
F S F : Fédération Sénégalaise de Foot-ball
F I F A : Fédération Internationale de Foot-ball Association
O N C A V : Organisme National Chargé de Coordonner les activités de Vacances
P A D : Port Autonome de DAKAR
R C D : Racing Club de DAKAR
U S G : Union Sportive Goréenne
U A S S U : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
S D : Sans date
C A F : Confédération Africaine de Foot-ball
C N P : Comité National Provisoire
C N E P : Centre National d'Education Populaire et du Sport
A S P : Association Sportive des Forces Armées

S O M M A I R E

AVANT PROPOS

I INTRODUCTION

A GENERALITES SUR LE FOOT-BALL NATIONAL

a) Les étapes du foot-ball sénégalais

- 1) La période 1921-1946
- 2) " " 1946-1969
- 3) La réforme de 1969
- 4) Les états généraux de 1987

b) Organisation du Foot-ball au Sénégal

- 1) Le foot-ball scolaire et universitaire
- 2) Le foot-ball corporatif
- 3) Le foot-ball militaire et para-militaire
- 4) Le foot-ball navétane
- 5) Le foot-ball civil

c) Structures dirigeantes

- 1) La F S F
- 2) Les Ligues
- 3) Les Commissions

d) Carte d'identité des Clubs

- 1) Règlement du Championnat National
- 2) Catégories de joueurs

e) Les Moyens financiers

- 1) Le budget du ministère
- 2) Le Fasep
- 3) Les moyens financiers du Club

B LE SUPPORTER ET SON FOOT-BALL

- 1) Le profil du supporter
- 2) Apport psychologique du supporter
- 3) Le supporter sénégalais
- 4) Ses rôles
- 5) Implications pour le Club

II METHODOLOGIE

- 1) Approche expérimentale
- 2) Protocole
- 3) Présentation et analyse des résultats

III CONCLUSION GENERALE

IV PERSPECTIVES

Avant Propos

Le Sport est devenu un phénomène social et sociologique mondial, imprégnant la vie de l'homme du XXe siècle.

Le sport moderne date de l'avènement du machinisme industriel bourgeois dans la forme ascendante du capitalisme. Etant hors de portée de la sphère de production, il n'intéressait qu'indirectement la bourgeoisie.

Le sport dans nos sociétés traditionnelles était lié à la vie de l'ouvrier, du paysan. Après les durs travaux, les hommes passaient le reste du temps à la pratique sportive.

Les changements apportés par la colonisation, sous des aspects socio-économiques ont bouleversé la société.

-> Au Sénégal, le sport est intégré dans la vie de la nation. Les tâches sont si grandes que les fédérations ne peuvent les assurer toutes seules. L'Etat intervient et contrôle le sport sénégalais. ←

-> Pour se développer, le sport exige des moyens. Le sport exige de l'argent, mais la pratique sportive apporte de l'argent. Le sport en attirant le public assure le spectacle. ← ↗

Le sport est un moyen d'améliorer des capacités physiologiques et psychomotrices de l'individu. Ce qui permet un accroissement des forces de production. Le sport renforce la cohésion nationale et assure par la discipline de ces citoyens un développement de la nation.

I N T R O D U C T I O N

Introduction

Le thème que nous avons choisi ne présente pas de particularité en soi, mais l'originalité aura été d'ouvrir de nouvelles perspectives, en indiquant les voies et moyens pour améliorer le foot-ball national.

Le public sénégalais reste sur sa faim, déçu de son foot-ball. Ce foot-ball serait-il le résultat logique d'une désagrégation du milieu sportif ? C'est à dire absence de clubs dans la haute compétition, une équipe nationale en constant réaménagement. La participation de la sélection à la phase finale de la XVIIe Coupe d'Afrique avait réconcilié le public avec son foot-ball. Après les frustrations subies depuis 1969, et l'après CAIRE 1986, l'équipe nationale frola l'exploit à Alger 1990. Les différentes réformes n'ont pas donné les résultats escomptés.

Notre ambition est d'analyser le foot-ball sénégalais et de voir l'apport du supporter au renouveau du foot-ball national. L'étude se fera en deux parties qui seront subdivisées en deux parties :

La première partie, scindée en trois chapitres, la deuxième partie comprendra deux chapitres.

Dans la première partie, le premier chapitre sera consacré à une historique du foot-ball sénégalais, la seconde traitera de la structure et de l'organisation du foot-ball, la troisième fera une étude du supporter, de ses rôles et implications pour le club.

Dans la seconde partie nous ferons au premier chapitre l'approche expérimentale pour ensuite dégager des perspectives.

a) LES ETAPES DU FOOT-BALL SENEGALAIS

- 1) La période 1921-1946 a vu l'apparition des premières équipes à la fin de la seconde guerre mondiale. Ces équipes furent : la J.A de DAKAR (Club paroissal, recrutant en milieu catholique) créée en 1921
- L'Union Sportive Goréenne, créée en 1933
 - Le Foyer France Sénégal " " "
 - Le Comité du Grand-Air " " " à St-LOUIS
 - Le Club Sporting Thiessois " " " à THIES
 - L'Espérance de Rufisque créée en 1932
 - Le Racing Club Dakarois " en 1943

Il y' eut aussi à St-LOUIS deux grands Clubs : la St-LOUISIENNE et l'Espoir de St-LOUIS.

Les rencontres se déroulaient pendant les jeudis et dimanches.

2) La période 1946-1969

Au niveau des quartiers, les jeunes évoluaient sur des terrains vagues ou dans la rue. Des cailloux ou des vêtements servaient à délimiter les buts. Concernant les équipes, il y' eut la ligue de foot-ball de l'A.O.F sous le régime de Vichy pour administrer leur structure. Cette ligue fut reconnue par le Gouverneur de l'A.O.F à DAKAR le 15 Juillet 1947, parrainée par la ligue parisienne de foot-ball, le 10 Novembre de la même année et agréée par la F.F.F le 28 Juillet 1951.

A partir de 1957, les interquartiers vont se développer par l'organisation de tournois, dotés de trophées et par l'application des règles de jeu officielles. Ces rencontres se déroulaient pendant la saison de l'hivernage (Navet) correspondant aux vacances scolaires. Tandis qu'au niveau des Clubs sénégalais on notait une domination pour la coupe d'A.O.F. Ainsi nous avons le palmarès suivant

PALMARES DES CLUBS SENEGALAIS : COUPE A O F DE 1946-1960

- U S G	Vainqueur de la finale	1946/1947
- F F S	" " "	1947/1948
- R C D	" " "	1948/1949
- J A	" " "	1950/1951
- J A	" " "	1951/1952
- U S G	" " "	1953/1954
- U S G	" " "	1954/1955
- REVAIL DE ST LOUIS	" " "	1957/1958
- SAINT-LOUISIENNE	" " "	1958/1959

A partir de 1960, le foot-ball attire de plus en plus le public. Les Navétanes vont populariser le foot-ball. Le problème essentiel pour le Sénégal nouvellement indépendant est d'améliorer l'instruction, les aptitudes et la santé physique de sa population à travers la pratique sportive.

3) LA REFORME DE 1969

La situation du foot-ball depuis 1967 n'est pas brillante. Le Sénégal manquait les rendez-vous des Coupes d'Afrique et du monde. Les fédérations, ligues, et le comité olympique n'arrivent pas à coordonner leurs actions pour redynamiser le foot-ball. A la suite des recommandations, d'une commission, une réforme fondamentale des structures de l'administration des activités physique et du sport a été décrétée.

LES OBJECTIFS DE LA REFORME

Ils furent au nombre de six (6).

- 1) - Etablissement d'un système de contrôle des recettes pour rentabiliser les infrastructures des associations sportives et de l'état.
- 2) - Mise en place de structure de base stable.
- 3) - Accroissement des moyens d'action de ces structures en les intéressant aux recettes.
- 4) - Amélioration qualitative du niveau technique des sportifs.
- 5) - Diversification de la pratique sportive.
- 6) - Reconversion des mentalités.

Cette réforme n'a pas atteint ses objectifs qui lui furent assignés. Trois ans après un constat d'échec s'impose. Le foot-ball s'enlise davantage. L'état convoqua en Août-Septembre 1976 une réunion des "Etats Généraux

du Sport Sénégalais" ayant pour but de faire un diagnostic du sport sénégalais depuis treize ans. Des dispositions furent prises, concernant la gestion, l'encadrement, l'animation et l'éducation.

LES CONSEILS NATIONAUX

Les conseils nationaux furent au nombre de cinq. (5)

- * Premier conseil national des 8 et 9 Janvier 1976
- * Deuxième conseil national 14 - 15 - 16 Octobre 1976
- * Troisième conseil national Novembre 1977
- * Quatrième et cinquième conseils nationaux

Le premier conseil national devait se pencher sur la définition d'une politique sportive. Le deuxième conseil définissait les éléments de la politique sportive. Il fallait différencier les clubs d'élite des clubs tout court.

La base de la pyramide (Navétane, U A S S U, Corpo) doit être redynamisée, tel est le souhait du troisième conseil national. Le concours de toutes les ressources financières locales, municipales, industrielles, est sollicité. Le quatrième et cinquième conseils ont fait le bilan et les moyens de financement du sport sénégalais.

REFORME ET CLUBS

Il s'agissait de créer vingt (20) clubs répartis en deux (2) divisions. Certains critères furent retenues pour être considérées comme club national. Il fallait outre le club de foot-ball, d'autres sections : Basket-ball, Athlétisme, Hand-ball, volley-ball.

Chacune de ces sections doit avoir une équipe sénior, junior et féminine. Il faut au moins cinq cents (500) membres qui cotisent régulièrement. Trois catégories de clubs se distinguent suivant ces critères.

4) LES ETATS GENERAUX DE 1987

Après l'échec au CAIRE de la sélection nationale, se sont tenu un an après les états généraux de 1987. Ils ont établi un programme et dégagé des perspectives ambitieuses. Ces assises ont eu lieu du 29 Octobre au 1er Novembre 1987, et doivent analyser la situation de notre foot-ball afin de déceler les lacunes et de proposer des solutions dans le court et long terme.

A COURTTERME

a) Concernant la F S F

- Nomination d'un nouveau C N F
- Retour dans un an, à une fédération forte
- Structuration de la F S F
- Tenue obligatoire des réunions
- La définition des contours de la délégation des pouvoirs du ministère de la Jeunesse et aux Sports à la fédération en précisant son étendu et ses limites.
- La responsabilisation de la fédération dans la gestion et l'organisation et la préparation des équipes nationales.
- L'augmentation de la subvention annuelle que l'état alloue à la fédération pour le développement du foot-ball.

b) CONCERNANT LES CLUBS

- La signature de l'arrêté ministériel portant exonération du matériel sportif, pour aider la fédération à avoir du matériel didactique et des équipements.
- La révision de la clé de répartition des recettes des manifestations sportives au profit des clubs.
- Le réaménagement du F A S E P et l'allègement des taxes prélevées sur les manifestations au profit des clubs.
- Faciliter l'acquisition de véhicules aux clubs.
- Gratuité du service d'ordre et de sécurité, en vue d'augmenter la quote-part des clubs dans la répartition des recettes.

- Tenue d'une conférence avec les bailleurs de fonds en vue de trouver des solutions au parrainage des clubs.

D'autres mesures furent retenues.

- Mesures concernant les problèmes techniques, avec la création de D T N, la nomination d'un technicien de haut niveau et l'envoi de techniciens à l'extérieur pour perfectionnement et recyclage.

- Concernant l'équipe nationale

Les mesures sont : l'élaboration du statut de joueur international

- Allocation mensuelle à 25 joueurs de l'équipe nationale A.

- Concernant la formation, on a prévu le projet de création d'un lycée sportif et de réouvrir le collège des espoirs nationaux du C N E P S.

CONCLUSION

Les réformes, les séminaires n'ont su impulser le foot-ball. Concernant les états généraux, cinq ans après, faire un bilan est tôt. Mais un constat s'impose, les résultats des clubs, de l'équipe nationale laissent prévoir une situation sans issue.

b) ORGANISATION DU FOOT-BALL

Plus qu'un phénomène, le foot-ball est une institution. Le Sénégal est affilié à la F I F A.

Le régime de foot-ball est différent suivant les nations ; si le professionnalisme est pratiqué dans d'autres pays, le Sénégal a opté pour un foot-ball amateur. Sur le plan africain, il est affilié à la C A F. Au niveau national, les clubs sont affiliés à la F S F. Nous distinguons au Sénégal,

- Le foot-ball scolaire et universitaire
- Le foot-ball corporatif : réunissant les entreprises et les services
- Le foot-ball militaire et para-militaire
- Le foot-ball navétane

1) Le foot-ball scolaire et universitaire

Plus connu sous le nom d' U A S S U, il mobilise les élèves et étudiants. La promotion du foot-ball de masse passe par une organisation et la dynamisation de l' U A S S U fondées sur un aménagement des emplois du temps qui respecte la réservation du Mercredi après-midi aux compétitions.

2) Le foot-ball corporatif

Le foot-ball corporatif est au service du patronat, qui utilise l'élite démunie du sport civil.

Les travailleurs de l'usine, de l'entreprise ou du service participent aussi. Pour ces derniers, c'est surtout un loisir. Dans ce même cadre, il existe une pratique appelée "mécénariat" qui est un recours du service pour atteindre ses objectifs.

Le foot-ball corporatif a des objectifs :

- La santé et le loisir des travailleurs
- L'éducation globale des travailleurs.

Les entreprises participent aux compétitions civiles organisées par la fédé-

ration ou parrainent des associations.

3) Foot-ball militaire et paramilitaire

Le foot-ball militaire répond à la volonté de l'état de rompre définitivement avec le bricolage et l'instabilité des clubs. L'état compte sur une élite sportive pour la haute compétition en créant dans la police et l'armée des clubs de foot-ball (A S F A, A S POLICE).

De même, des compétitions inter-corps sont instituées pour permettre une implantation d'une pratique de masse dans les casernes.

4) Le foot-ball navétane

Cadre propice pour les jeunes. Il a vu le jour du moment que les structures fédérales et organismes officiels furent incapables à répondre à l'encadrement et aux besoins des jeunes. L'organisme qui se charge de l'organisation du foot-ball navétane est appelé O N C A V. Les navétanes sont devenues les composantes du foot-ball sénégalais. Beaucoup de joueurs évoluant en en extérieur ou dans le championnat national, ont fait leurs premiers pas dans le championnat navétane.

5) Le foot-ball civil

Aussi appelé championnat national, car c'est à travers lui que les joueurs sont sélectionnés en équipe nationale. Mais il n'est pas si populaire qu'il devrait l'être.

c) LES STRUCTURES DIRIGEANTES

1) La Fédération Sénégalaise de Foot-ball (F S F)

Les rapports sont différents entre l'Etat et les organes sportives. Suivant les pays, on note des styles à mode de structure différent. Concernant le Sénégal, il existe une collaboration entre l'établissement et la privatisation.

Nous distinguons deux types de structures : gouvernementale et fédérale.

La structure gouvernementale est représentée par le département de la Jeunesse et aux Sports qui intervient mais ne le gère pas directement. Il délègue ses pouvoirs aux fédérations en définissant les orientations.

Structures : Administrative Fonctionnement

1) Assemblée générale : C'est l'organe suprême, constituée de représentants des ligues, des clubs nationaux (un représentant avec voix consultative). Elle a pour rôle de définir les activités du comité directeur, vote le budget de l'année, approuve le bilan financier, se prononce sur l'affiliation de tel ou tel club. Elle se réunit une fois par an ou en séance extraordinaire.

2) Comité directeur

Elu par l'assemblée générale, se réunit une fois par mois.

- Se charge de l'acquisition de l'échange
- Se prononce sur l'affiliation provisoire des clubs.

3) Le Bureau

Organe d'exécution. Il se réunit une fois par semaine, suit les activités des CRP et contrôle l'exécution des tâches.

Moyens d'action

Les moyens de la F S F sont d'ordre juridique, matériel humain (cadres) et institutionnel (structures).

- a) Les moyens juridiques : élaboration et diffusion de règlements techniques des différentes compétitions
- b) Les moyens humains : Cadres
- c) Les moyens institutionnels ou structurels

MISSION

La F S F a pour mission, d'organiser, de contrôler et de développer le foot-ball, de défendre les intérêts des foot-balleurs ; d'éduquer la jeunesse par la pratique sportive et surtout par le foot-ball.

2) LES LIGUES

La fédération délègue ses pouvoirs aux ligues, au niveau régional. Ces dernières ont les mêmes tâches que la fédération au niveau de la région. La ligue est l'émanation des clubs. Leur zone d'action est fixée par l'assemblée générale.

- Elles ont leur autonomie administrative, sportive et financière.
- Elles se tiennent en rapport constant avec le bureau de la fédération et lui font parvenir le procès-verbal officiel de leurs décisions.
- Elles peuvent sous leur responsabilité instituer sur le territoire dévolu à leur administration, des subventions administratives, sous forme de districts ou de sous-districts.

3) LES COMMISSIONS CENTRALES

Créées par le bureau, suivant leur spécialisation elles sont au nombre de dix (10).

C C Navétanes : se charge du sport navétane

- C C Corporative : se charge du sport Corporatif
- C C des Jeunes : " " du développement du foot-ball au niveau des jeunes
- C C Médicale : - Composée de pharmaciens, masseurs, médecins
- Contrôle les sportifs
- Revise les troussees médicales des clubs
- C C Education : A pour mission d'éduquer les responsables, pratiquants, supporters et public
- C C Presse et Information : Informe sur les activités du Comité
- C C Finances : - Assiste le trésorier
- Conseille le trésorier
- Commande les tickets
- C C des Arbitres : - Contrôle le C R A
- Désigne les Arbitres et encadre les stages
- Nomme les Arbitres internationaux
- C C Sportive : - Elabore les calendriers
- Organise les matches
- C C S R Q : Juge les litiges et les appels

d) - CARTE D'IDENTITE DES CLUBS DE 1ère DIVISION

1) - JEANNE D'ARC DE DAKAR

Création : 1921
Couleurs :
Maillot : Bleu Blanc Rouge
Short : Blanc
Bas : Bleu-blanc
Siège social : Boulevard de la Gueule Tapée BP 2597
Terrain d'entraînement : Sacré Coeur

2) - U C S T P A D (DAKAR)

Création : 1982
Couleurs : Maillot : Rouge
Short : Blanc
Bas : Blanc
Siège social : Centre Culturel du Rond Point Cynnos BP 3195
Terrain d'entraînement : Terrain du Port

3) - A S C S I D E C (de DAKAR)

Création : 1977
Couleurs : Maillot : Vert-blanc
Short : Blanc
Bas : Vert
Siège Social : 12, Rue BERANGER FERRAND
Terrain d'entraînement : Liberté VI

4) - UNION SPORTIVE DE OUAKAM (U S O) de DAKAR

Création : 1951
Couleurs : Maillot : Rouge
Short : Blanc
Bas : Rouge
Siège Social : Ouakam Village
Terrain d'entraînement : Ouakam

5) - U S GOREENNE DE DAKAR

Création : 1933
Couleurs : Maillot : Bleu
Short : Bleu
Bas : Bleu
Siège Social : Théâtre de Verdure
Terrain d'entraînement : Assane DIOUF

6) - DIAL DIOP S C DE DAKAR

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Rouge-Jaune
Bas : Rouge-Jaune
Short : Rouge-Jaune
Siège Social : Rue 63 x 50 Bd. Gueule Tapée
Terrain d'entraînement : Champ de Courses

7) - A S C JARAAF DE DAKAR

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Vert-Blanc
Short : Blanc
Bas : Blanc

Siège Social : Ker Jaraaf Point E
Terrain d'entraînement : Ecole de la Médina

8) - CASA-SPORTS DE ZIGUINCHOR

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Blanc
Short : Blanc
Bas : Blanc
Siège Social : Mairie de Ziguinchor BP 132
Terrain d'entraînement : NEMA

9) - A S C S E I B DE DIOURBEL

Création : 1977
Couleurs : Maillot : Rouge-Blanc
Short : Rouge
Bas : Rouge
Siège Social : Bd. Thiérgane face Gouvernance
Terrain d'entraînement : Stade Oly Manel FALL

10) - A S C LINGUERE DE ST-LOUIS

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Bleu-Blanc
Short : Bleu-Blanc
Bas : Bleu-Blanc
Siège Social : B.P 173 ST-LOUIS Bd. Lamine GUEYE
Terrain d'entraînement : Stade WILTORD

11) - U S C RAIL : THIES

Création : 1956
Couleurs : Maillot : Vert-Rouge

Short : Vert
Bas : Orange
Siège Social : V. 60 Cité Ballabey
Terrain d'entraînement : Terrain C A T

12) - E T I C S : MBORO

Création : 1984
Couleurs : Maillot : Vert
Short : Blanc
Bas : Vert
Siège Social : C. SP TAIBA B.P 1713
Terrain d'entraînement : MBORO

13) - A S C A LE NDIAMBOUR DE LOUGA

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Blanc-Noir
Short : Blanc-Noir
Bas : Blanc-Noir
Siège Social :
Terrain d'entraînement : Stade Vatee

14) - MBOSSE CLUB DE KAOLACK

Création : 1969
Couleurs : Maillot : Blanc-Rouge
Short : Blanc-Rouge
Bas : Blanc
Siège Social :
Terrain d'entraînement : Stade Lamine GUEYE

15) - A S C DOUANES DE DAKAR

Création : 1980
Couleurs : Maillot
Short
Bas
Siège Social : Direction Générale des Douanes,
Place de l'Indépendance
Terrain d'entraînement : Camp LECLERC

16) - STADE DE MBOUR A MBOUR

Création :
Couleurs : Maillot
Short
Bas
Siège Social
Terrain d'entraînement

1) REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU SENEGAL

La F S F organise chaque année une épreuve intitulée "Championnat du Sénégal" (1^e et 2^e division). Un challenge offert par le Ministre de la Jeunesse et des Sports est attribué à cette épreuve. Cet objet est la propriété de la Fédération.

L'équipe qui aura gagné le championnat trois fois consécutivement conserve définitivement le challenge.

Le championnat est joué par 16 équipes.

La commission centrale sportive est chargée avec le secrétariat général de l'organisation et de l'administration du championnat du Sénégal. Elle est composée de 15 membres.

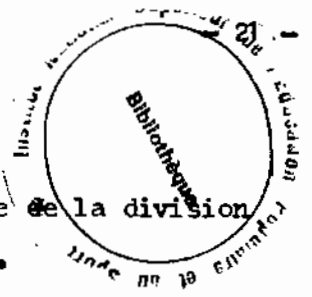
Parallèlement au championnat, les clubs de 1^e et 2^e division ont l'obligation de s'engager dans l'épreuve de la Coupe du Sénégal. Ils doivent s'engager par écrit. Ils doivent s'engager à participer à la coupe des champions organisée par la Fédération entre le Champion et le vainqueur de la Coupe. Ils doivent engager une équipe juniors dans les compétitions organisées par la Fédération. Chaque club doit s'engager à s'acquitter d'un droit d'engagement qui est de 5 000 F CFA.

Il est demandé à chaque club de créer et d'entretenir un centre d'initiation au foot-ball, regroupant un minimum de cinquante (50) garçons âgés de 8 à 12 ans encadré par des cadres qualifiés.

- SYSTEME DE L'EPREUVE

Le Championnat National de division, se dispute en phase aller et retour, en une seule poule avec l'addition des points. Le club champion sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points.

Concernant le décompte des points, il se fait selon le barème : match gagné : 2 points ; match nul : 1 point ; match perdu par forfait ou pénalité : 0 point. En cas d'égalité de points le goal différence sera déterminant.



Pour accéder à la première division, la montée s'effectue de la division régionale à la deuxième division et en première division.

Pour la descente, l'équipe classée 16e et 15e descendent automatiquement et seront remplacées par les deux équipes, classées après le play-off joué entre les champions des poules A, B et C, D de la deuxième division.

2) - CATEGORIES DE JOUEURS

Selon les catégories, les joueurs sont répartis en fonction de leur âge, de la manière suivante.

- Pupilles (12 - 13 ans). Ils sont admis à participer aux compétitions réglementées suivant le statut fédéral des jeunes.
- Minimes (14 - 15 ans). Les compétitions sont réglementées, ils jouent deux mi-temps de trente (30 minutes) sans prolongation.
- Cadets (16 - 17 ans). Les compétitions sont réduites ; ils jouent deux mi-temps de quarante (40) minutes sans prolongation.
- Juniors (18 - 19 ans). Les compétitions sont normales. Ils jouent deux mi-temps de quarante cinq (45) minutes sans prolongation.
- Séniors (20 ans et au dessus). Les compétitions sont normales : deux mi-temps de quarante cinq minutes avec prolongation.

Répartition des licenciés

En 1974, la répartition par catégories d'âge, pour le Sénégal en comparaison avec cinq (5) pays africains que sont le Zaïre, Burkina Faso, le Togo, la Sierra Léone, le Nigéria donne le tableau suivant :

	SENEGAL	ZAIRE	BURKINA	TOGO	SIERRA LEONE	NIGERIA
JUNIORS	856	-	-	-	-	58 500
SENIORS	2 312	49 170	3 520	4 340	8 120	21 690

Nous constatons que le Sénégal, grand pays de foot-ball, comparé au Togo a deux fois moins de licenciés. Le Zaïre a vingt (20) fois plus de licenciés séniors que le Sénégal.

En 1987, le nombre de licenciés fut de 8783 répartis en :

- 6 896 Séniors soient 78,51 %
- 1 242 Juniors " 14,14 %
- 645 Cadets e 7,34 %

Comparé au foot-ball navétane qui totalise 162 000 pratiquants, le championnat ne réalise pas une politique sportive à laquelle il s'aspire.

e) LES MOYENS FINANCIERS

1) LE BUDGET DU MINISTERE

Au Sénégal, c'est le budget de l'Etat qui réalise les infrastructures

des clubs et des associations. C'est lui qui soutient la pratique sportive et les activités, en octroyant des crédits spéciaux. Les crédits représentent 11,57 % de l'ensemble du budget du M J S qui est de 0,7 % du budget général de l'état. Ces crédits servent aux compétitions internationales, aux transports aériens, aux sports de masse, à l'entretien des installations au fonctionnement de la D E P S.

2) LE F A S E P

Le compte spécial du trésor dénommé "F A S E P" a été créé par l'article 5 de la loi n° 78-23 du 10 Juin 1978. Il est alimenté à partir des recettes provenant des taxes autorisées par les lois de finances. Le rôle du F A S E P est de financer le sport en soutenant l'ensemble des disciplines sportives.

Le F A S E P est alimenté par le foot-ball, le basket-ball et la lutte. Il a pour objectifs :

- de soutenir les actions des A S C
- d'aider la formation des cadres
- de concourir à l'acquis d'équipements sportifs
- de prendre en charge les organisations.

3) MOYENS FINANCIERS DU CLUB

Il faut distinguer deux types de clubs.

- les clubs traditionnels
- les clubs d'entreprises

Pour être un grand club, il faut des moyens financiers matériels et humains.

Nous constatons que le développement des clubs est lié à des difficultés socio-économiques. D'où viennent leurs ressources financières ?

A travers une enquête sur deux clubs, l'un traditionnel et l'autre,

club d'entreprise, pour le premier, les ressources de l'association proviennent :

- des droits d'adhésion
- des cotisations des membres
- des ristournes allouées à l'association par les ligues et fédérations
- des subventions publiques et privées et des souscriptions des membres
- du profit des fêtes et des manifestations
- des recettes publicitaires
- des amendes infligées aux membres

Pour le club d'entreprise les ressources proviennent :

- de la subvention de l'entreprise
- des ressources additionnelles
- des recettes du match

CONCLUSION

Il nous semble que le développement de notre sport roi ne peut se faire qu'à travers eux; le club peut trouver des moyens financiers, humains, matériels et un apport psychologique. Il est intéressant d'étudier le supporter et de voir son apport pour le club.

B) LE SUPPORTER ET SON FOOT-BALL

1) LE PROFIL DU SUPPORTER

Venant de l'anglais "to support", ce mot signifie aider, soutenir. Le dévouement du supporter au sein du club est souvent manifeste, non seulement par l'ambiance pour stimuler son équipe mais aussi par un appui financier substantiel.

Entre le sportif et le supporter, il existe une inter-action, une influence mutuelle. Les supporters, par leurs attitudes vont jusqu'à influencer les action des joueurs.

Qui sont-ils ?

S' JONGERS (M. LYEIRE S.D) propose la classification suivante :

On peut grosso modo classer les spectateurs en trois classes en fonction de leur attitude par rapport au sport.

- Le premier groupe est formé d'amateurs de beau jeu. Les personnes qui les constituent sont souvent des sympathisants du sportif ou de l'équipe.

- Un deuxième groupe est constitué d'amoureux du succès.

Ils viennent au spectacle sportif lorsque des succès certains couronnent un athlète ou une équipe. En fait, il s'agit de spectateurs sportifs occasionnels.

- Un troisième groupe est formé d'amis inconditionnels d'un sportif ou d'une équipe. On a ici affaire à ce qu'il est convenu d'appeler des supporters.

2°) Apport Psychologique du supporter

Si le supporter n'est pas regroupé au niveau des sections, il cherche la foule. Il vit émotionnellement de façon motrice ou minétique le jeu. Il s'exprime momentanément par le cri, les sifflements. L'intensité de l'émotion et la clameur augmentent avec le degré de participation des supporters. Le désir de vivre en commun une telle situation explique le phénomène social du foot-ball.

Il offre ainsi à un degré suprême ce que les Américains appellent " a get together Show" (1) Georges M., 1964) un spectacle par quoi les hommes se sentent semblables. Lors d'une rencontre, le supporter est derrière son équipe en communion totale. Cette fusion se manifeste à travers cette déclaration lors de l'arrivée du coureur de 5000 m Zatopek à Wembley : " La foule entière ne voyait que Zatopek. Plus qu'un dialogue, c'était une identification totale entre l'acteur et son public. Chaque fois que Zatopek débouchait du dernier virage, la clameur roulait comme un tonnerre de jugement dernier " (2).

Une telle description est commune à tous les événements sportifs :

" Les sportifs reconnaissent tous qu'un bon public les aide à se surpasser, alors qu'un public froid les gêne" (3) -

3°) Le Supporter Sénégalais

Suivant les clubs, on distingue des particularités au niveau des supporters. Avec le phénomène social que connaît le Foot-ball et la structuration du club, le public est constitué de supporters, soit regroupé en section au sein du club, soit en pratique non organisée.

Selon les études faites sur la genèse des groupes, nous savons que le public qui est l'étape première vers l'état groupal se conçoit comme " une juxtaposition d'individus très différents, c'est à dire une coexistence sans communauté" d'après Ardoine Jacques.

4°) Rôle du Supporter Sénégalais

Les éléments composants les supporters se connaissent ou se reconnaissent au travers de certains comportements (chants, danse). Ils se regroupent en section de supporters. A travers une enquête au niveau du club de la Jeanne d'arc nous avons constaté une organisation des supporters en Comité National, en sections régionales et en sections locales - Voyons comment est structuré cette organisation -

Le comité National des supporters est l'organe représentatif de l'ensemble de l'association réunis au sein de sections régionales et locales à qui il donne des directives et dont il coordonne les activités. Il est l'intermédiaire

entre les sections des supporters et le comité directeur, les sections régionales et locales des supportes sont créés à l'initiative du Comité National des supporters.

Le comité National se réunit une fois par mois au moins.

L'assemblée Générale des supporters se réunit une fois par mois -

Le Comité National des supporters est composé d'un bureau de SIX (6) membres :

- Un président
- Un vice-président
- Un Secrétaire
- Un Secrétaire Adjoint
- Un trésorier
- Un trésorier Adjoint

Les supporters ne viennent pas au stade pour assister à une rencontre, mais pour prendre au jeu, à côté de leurs équipes. Ils viennent applaudir, défendre leurs couleurs du club. Leurs seuls soucis, c'est la victoire.

C'est dans une atmosphère de passion que le jeu déroule, entretenue par les supporters.

Les supporters participent au développement du club en achetant des cartes de membres, en organisant des bals, des manifestations socio-culturelles.

Notons que l'action des filles n'est pas prépondérante en comparaison avec le foot-ball navétane.

5°) Implications pour le club

Pendant toute la durée du championnat, le club occupe l'actualité et le temps du supporter, amenant une intense mobilisation psychologique. Il existe ainsi une symbiose affective qui se crée entre l'équipe et les supporters.

Cette communion existe avant et pendant le match. La présence du supporter dans les tribunes élève le niveau général de tension et favorise la production de réponses dominantes.

Certes, la présence peut avoir des aspects négatifs sur l'équipe. Les supporters, en voulant plus à leurs joueurs les mettent dans une situation de stress. Les joueurs se sentent désapprouver et leurs actions peuvent être inhibées. Le supporter au lieu de stimuler, se décourage.

Autre particularité, c'est la capacité de mobilisation des membres, même dans les moments critiques, par exemple lors des défaites répétées. Une solidarité unit les joueurs et les supporters.

CONCLUSION

Le supporter sénégalais joue un rôle dans la vie du club. Ces rôles sont d'ordre psychologique, financier. Il se réunit en comité organisé.

.../.../

M E T H O D O L O G I E

M E T H O D O L O G I E

I - APPROCHE EXPERIMENTALE

ECHANTILLONNAGE ET QUESTIONNAIRE

- Questionnaire
- Sujet
- Nombre

II - PROTOCOLE

III - PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

IV - CONCLUSION

I ECHANTILLONNAGE ET QUESTIONNAIRE

Nous avons utilisé un questionnaire pour recueillir les opinions des gens. Selon Roger Muechielli (1977) c'est un modèle simple de questions, généralement sous forme interrogative et qui a pour caractéristique de fixer à l'avance des réponses du type " Approbation désapprobation" ou évaluation sur une gamme de jugements prévus."

Comme avantage, nous pouvons avoir des réponses faciles ne demandant que l'effort, de cocher une case tout en étant anonyme.

Une entrevue auprès de 10 personnes fut notre première démarche : une discussion sur le supporter et le foot-ball sénégalais. Un pré-questionnaire s'en est suivi, corrigé et révisé. Le questionnaire comprend sept questions fermées. Pour ce qui est de l'âge, l'intervalle se situe entre Dix Huit ans et plus. Le nombre de sujets est de Cinq Cents personnes. Le nombre de femmes interrogé est cent personnes. Le questionnaire comprend :

- 1- Les Directives à suivre et le but du questionnaire;
- 2- Les renseignements sur le sujet c/iblé .

II : PROTOCOLE.

Notre étude a été faite dans la région de Dakar :

- au niveau des comités de supporter,
- aux stades,
- dans les quartiers, usines, rues.

Pour la communication, le problème ne s'est pas posé avec les sujets instruits. Après avoir accepté de répondre nous avons lu, ils ont coché la case correspondante à leurs réponses. Pour les sujets illettrés, après avoir expliqué et traduit la question nous avons caché la case souhaitée./.

...../.....

1) - AIMEZ-VOUS LE FOOT-BALL SENEGALAIS ?

Effectif	NI	$\frac{NI}{N}$
Oui	435	87 %
Non	65	13 %
Total	N = 500	$\frac{NI}{N} = 100 \%$

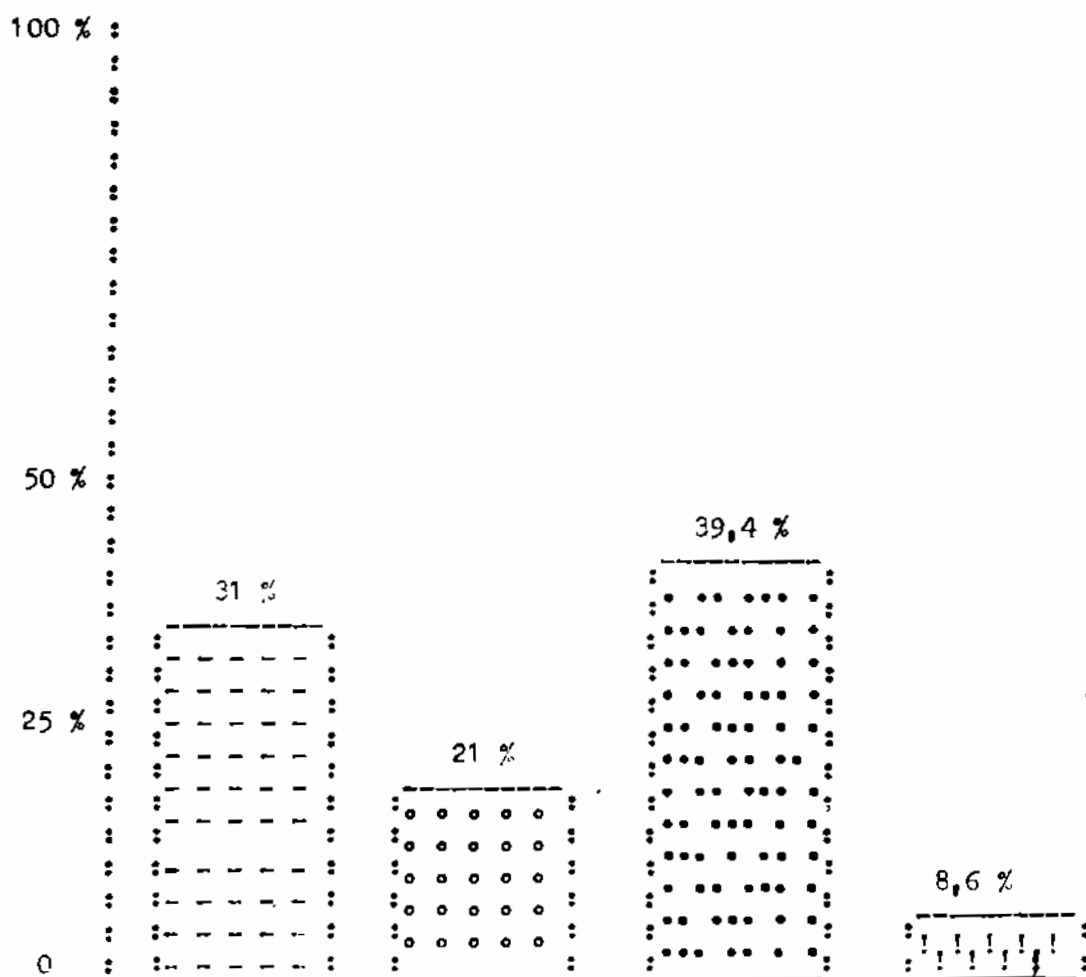
TABLEAU I : REPARTITION DES REPONSES EN VALEUR ABSOLUE ET RELATIVE
A LA QUESTION : AIMEZ-VOUS LE FOOT-BALL SENEGALAIS

Le tableau montre que le sénégalais aime son foot-ball.

L'universalité du foot-ball est significative, notre pays n'échappe pas à la règle. Le phénomène social du foot-ball demeure un fait réel. Sa pratique demeure un indicateur psychosociologique la société sénégalaise.

Le foot-ball est un spectacle qui attire les masses sportifs et devient une sorte de consommation sportive. Toutes les couches sociales sont impliquées, pour voir les matches ou pour assurer dans un élan populaire à l'aide des équipes (nationales surtout).

2) - QUEL GENRE DE MATCHES SUIVEZ-VOUS LE PLUS ?



Légende

- ⋮ - - - ⋮ : Equipe Nationale
- ⋮ ○ ○ ⋮ : Championnat National Division I
- ⋮ ■ ■ ⋮ : Navétanes
- ⋮ ! ! ⋮ : Autres

Répartition en valeur des réponses à la question : "QUEL GENRE DE MATCH

SUIVEZ-VOUS LE PLUS

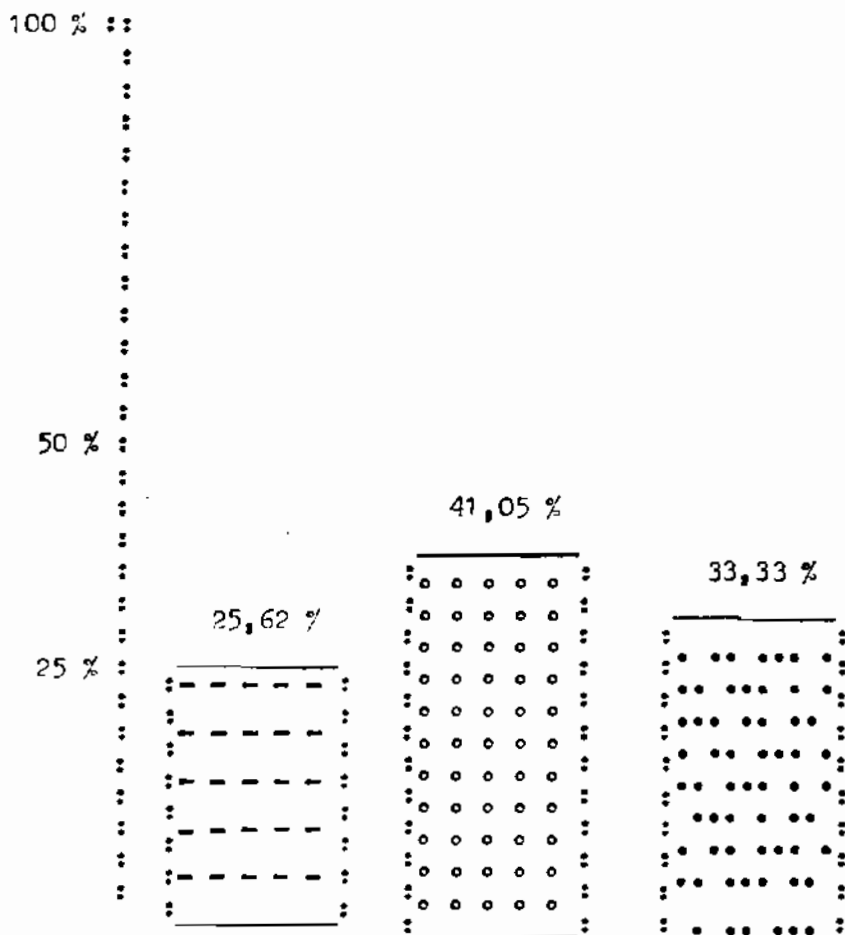
Il faut faire une distinction entre le public du Navétane et celui du Championnat.

Les Navétanes sont plus suivis, ensuite l'équipe Nationale puis le Championnat de Division I.

Si les Navétanes sont plus suivis (39,4 %), c'est surtout dû à une appartenance restreinte à un groupe de quartier ou de rue. Les relations interindividuelles facilitent l'épanouissement de tous membres. C'est parce qu'aussi les navétanes se déroulent pendant les grandes vacances scolaires, le public a plus du temps à assister son équipe au sein de laquelle, évoluent, un cousin, un frère ou un copain.

L'équipe nationale est souvent suivie (31 %). Nous notons que ces sorties ne sont pas nombreuses. Contrairement aux navétanes, les championnats nationaux de division I et II, qui sont constats, ils n'enregistrent que 21 % de l'effectif.

QUESTION N° 3 LE FOOT-BALL SENEGALAIS DEPUIS CAIRE 1986 EST-IL EN STAGNATION, EN REGRESSION OU EN PROGRES



⋮ - - - ⋮
⋮ - - - ⋮ Stagnation

⋮ ○ ○ ○ ⋮
⋮ ○ ○ ○ ⋮ Regression

⋮ ● ● ● ⋮
⋮ ● ● ● ⋮ Progression

DIAGRAMMES : Répartition du public sur le foot-ball depuis CAIRE 1986

En analysant les résultats, il ressort que le foot-ball a regressé (41,05 %). Pour 25,62 %, le foot-ball a stagné. Pour les 33,33 %, le foot-ball est en progrès.

Par rapport à nos potentialités physiques, techniques et intellectuelles et les résultats, de nos clubs dans les éliminatoires en coupe d'Afrique, ou de l'équipe Nationale leurs réponses sont fondées sur les résultats du foot-ball national.

La préparation au CAIRE a vu la participation de toutes les couches sociales. Son impact se fait toujours sentir.

QUESTION N° 4 : SOUTENEZ-VOUS UN CLUB DE FOOT-BALL ?

Pour cette question, 83 % ont répondu positif, contre 17 %.

Ces supporters sont répartis suivant les divisions, les clubs qu'ils soutiennent : 55 % supportent un club de division I, 22,80 % un club de navétane, 4,8 % un club de division régional (division II).

A travers l'enquête, seules 27 % apporte une contribution pour leurs clubs, les 73 % n'apportent aucun soutien.

En niveau des 27 %, les supporters s'investissent plus pour les clubs navétanes que pour le club fédéral (environ 60 % contre 40 %).

Nous pouvons comprendre la situation des clubs, si les supporters ne viennent pas en masse, et qu'ils n'aident pas leurs clubs.

QUESTION N° 5 COMMENT TROUVEZ-VOUS LE NIVEAU TECHNIQUE DU CHAMPION-

NAT DE DIVISION I

EFFECTIF	NI	$\frac{NI}{N}$
OPINION		
Excellent	23	5 %
Bon	252	10,20 %
Moyen	160	50,4 %
Faible	160	32 %
Sans réponse	12	2,4 %
Total	N = 500	$\frac{NI}{N} = 100 \%$

Le supporter sait apprécier, même s'il n'a pas la connaissance du technicien, il donnera son avis, à l'acteur sur ce qu'il aurait dû ou doit faire. Son jugement sur le niveau technique de notre foot-ball est important. Il peut-être un facteur pour sa participation au club.

Nous constatons que 50,4 % jugent le niveau technique moyen ; 32 % le jugent faible. Si 5 % le jugent excellent, 10,20 % le trouvent bon. Les 2,4 % n'ont pas d'avis.

Nous constatons que les opinions divergent. Ce qui est important,

à ce niveau c'est de mieux travailler au niveau des entrainements, pour améliorer les savoir-faire et les automatismes afin de donner aux supporters un jeu de qualité.

QUESTION N° 6 CONSIDERATION SUR LES PRIX DES RENCONTRES

EFFECTIF	NI	$\frac{NI}{N}$	SECTEUR EN DEGRE
OPINION			
Bon marché	225	45 %	81 °
Assez cher	180	36 %	65 °
Trop cher	68	13,6 %	24,5 °
Sans réponse	27	5,4 %	9,5 °
Total	N= 500	$\frac{NI}{N}$	180 °

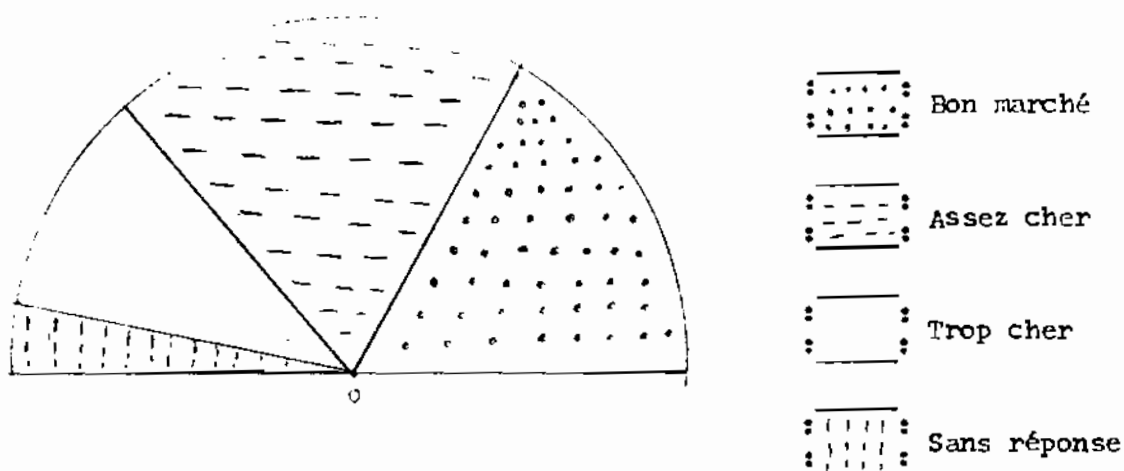


TABLEAU ET GRAPHIQUE DES REPONSES SUR LES PRIX DES RENCONTRES DE FOOT-BALL

L'interprétation des données fournies par décompte laisse apparaître que 45 % considèrent les prix bon marché contre 36 % qui les trouvent

assez chers. Les 13,6 % pensent que c'est trop chers. Notons que 5,4 % n'ont pas une opinion sur les tarifs. Le foot-ball est un spectacle sportif, grâce à son extraordinaire capacité de mobilisation des masses. Il devient un champ d'opération économique et commerciale. En drainant d'énormes foules, il importe de pratiquer une politique permettant à toute la masse, et surtout les jeunes d'accéder aux stades.

Nous en déduisons, à travers ces résultats que les prix pour l'accès aux stades sont satisfaisants.

QUESTION N° 7

L'ELOIGNEMENT OU NON DES STADES EXPLIQUE-T-IL LE FAIBLE NOMBRE DE SPECTATEURS ?

Les 54,4 % de personnes interrogées pensent que l'éloignement aux stades, influe sur la participation des supporters. Les 43,6 %, affirment le contraire ; 2 % n'ont pas d'opinion.

A DAKAR, les matches importants se jouent au stade de l'Amitié. Après le match, la circulation est parfois impossible, on met facilement deux heures après pour retourner chez soi.

Il existe une différence entre spectateurs et supporters.

Le spectateur ne va aux terrains que suivant son temps libre, tandis que le supporter est lié à contrat avec le club. Quelque soit l'éloignement du terrain, son amour et sa passion pour le club l'obligent à aller le voir.

EFFECTIF	NI	$\frac{NI}{N}$
OPINION		
Oui	272	54,4 %
Non	218	43,6 %
Sans réponse	10	2 %
Total	N = 500	$\frac{NI}{N} = 100 \%$

REPARTITION EN VALEUR ABSOLUE ET RELATIVE DES REPONSES SUR L'INFLUENCE DE L'ELOIGNEMENT DES STADES POUR LE SUPPORTER

III - CONCLUSION GENERALE

A la question du renouveau du foot-ball, il nous semble que l'apport du supporter est indispensable.

A travers notre étude, nous avons vu :

- Les étapes du Foot-ball sénégalais,
- L'Organisation du foot-ball,
- Les structures dirigeantes du foot-ball.

Nous avons tenté de voir le profil du supporter ses rôles et implications pour le club. Son apport psychologique et financier.

Dans la seconde partie, les questions nous ont permis de juger : le foot-ball sénégalais, le supporter et son club (ses problèmes, sa participation).

Nous constatons que les supporters n'ont pas les vrais rôles qui leurs sont assignés. Que leur contribution est faible pour un club ambitieux.

IV - PERSPECTIVES

Il faudrait un supporter, avec un comportement nouveau. C'est à son image que le club doit se développer. IL faut des associations crédibles qui nécessitent des organisations de ces membres.

Selon Albert MEISTER (1972) "L'association est un groupement basé sur le recrutement volontaire et la mise en commun de la part des membres de leurs connaissances ou de leurs activités dans un autre but que de partager des bénéfices : cotisation, organisation, de manifestation socio-culturelle, bals.

Les Comités de supporters peuvent se subdiviser suivant les fonctions ou catégories sociales (cadres, ouvriers, étudiants).

Les diverses revenus, tirées des manifestations ou des cotisations permettront au club d'avoir des biens d'équipement, du matériel pédagogique. Certains matériels peuvent être même fabriquer par des comités d'ouvriers ou d'artisans, avec des méthodes simples et peu coûteuses fabriquer des équipements sportifs et pédagogiques.

Les supporters doivent changer de comportement comme le remarque Cheikh T. SECK Meilil (1990) "... même s'il est sportif et connaisseur, il n'est pas bon en ce sens qu'il ne stimule pas son équipe. Aucune comparaison avec le public Algérien qui a tout fait de bruit qu'on a du mal à se faire entendre de ces coéquipiers".

B I B L I O G R A P H I E

- 1 - CAMARA (M) 1977 : Contribution à l'étude du phénomène sportif, Inspectorat de l'éducation de la jeunesse du sport - France.
- 2 - CISSE (M.D) 1983 : Le foot-ball dans l'évolution du Sport Sénégalais. Inspectorat Adjoint C N E P S THIES.
- 3 - LYLEIRE (M) (S.D) : Eléments de compréhension du sport. Mémoire en U.E.R E.P.S Université de Lille Page 16.
- 4 - MEISTER (A) 1972 : Vers une sociologie des associations Editions ouvrières Paris Page 15
- 5 - MAGNANE (G) 1964 : Sociologie du Sport Editions Gallimard Pages : 95, 96, 97.
- 6 - MICCHELLI (R) : Le Questionnaire dans l'enquête psychosociale Editions E.S.F France 197
- 7 - NDIAYE (I.B) 1990 : Soleil 7 Novembre 1990 Page 16
- 8 - SARR CHEIKH (AT) : Le Sponsoring au Sénégal, situation et perspectives, exemple du foot-ball, Mémoire en S.T.A.P.S I N S E P S DAKAR
- 9 - THOMAS (R) : La réussite sportive P U F France
- 10 - ARDCINO (J) : Propos actuels sur l'éducation Hommes et Organisations Ghautier Villars 6e édition P. 189

A N N E X E S

DAKAR

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'un mémoire en Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport (S.T.A.P.S). Le but visé est de recueillir l'opinion des sénégalais sur le foot-ball national.

Nous vous assurons par ailleurs que les réponses que vous donnerez ne serviront à d'autres fins que celles énoncées.

- 1) Aimez-vous le foot-ball sénégalais Oui : : Non : :
- 2) Le foot-ball sénégalais depuis CAIRE 1986 est-il en
stagnation : : regression : : progrès : :
- 3) Quel genre de match suivez-vous le plus ?
Equipe Nationale : : Championnat div. I : : Navétanes : : Autres : :
- 4) Supportez-vous un club de foot-ball Oui : : Non : :
- Si oui à quel niveau Div. I : : Div. II : : Navétanes : :
- Si oui est-ce que vous participez financièrement Oui : : Non : :
- 5) Le niveau technique du championnat div I est-il
Excellent : :
Bon : :
Moyen : :
Faible : :
- 6) Considérez-vous le prix des rencontres comme :
Bon marché : : Assez cher : : Trop cher : : S. réponse : :
- 7) L'éloignement ou non des stades explique-t-il le faible nombre de
supporters Oui : : Non : :

I.K./Mme D. 14.2.89
FEDERATION SENEGALAISE

DE FOOT-BALL

-:-:-:-:-

COMITE NATIONAL DE GESTION

-:-:-:-:-

PROGRAMME D'UTILISATION DE LA SUBVENTION
POUR LE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

- c -

Réunis à Dakar du 29 Octobre au 1er novembre 1987, les Etats Généraux du Football convoqués sur instruction du Chef de l'Etat, ont émis un certain nombre de recommandations dont il faut faire le rappel de quelques unes pour mieux situer le programme de développement technique que nous allons vous proposer.

Ces recommandations sont :

- La mise en place d'une pyramide s'appuyant sur des clubs de masse et dont le sommet sera constitué par des clubs de type nouveau passant par une pré-élite au niveau de la 2ème division dont les compétitions doivent être régulières.

Ceci suppose la mise à la disposition des Comités Régionaux de moyens permettant d'organiser et de contrôler la promotion du football à la base. Les clubs devront également disposer de matériel didactique permettant un travail technique rationnel au niveau des petites catégories.

- La formation des encadreurs à tous les niveaux pour assurer l'assistance technique nécessaire aux clubs, d'où la nécessité de la tenue de sessions de formation et de recyclage.

- La nécessité impérieuse d'implanter des écoles de football réservées aux poussins et aux minimes. Ces structures d'apprentissage devront disposer du matériel didactique et des moyens financiers nécessaires.

- La multiplication des compétitions internationales à tous les niveaux pour avoir un football réellement performant.

Il nous faudrait, pour y arriver, engager nos sélections nationales junior et cadette aux compétitions qui constituent des facteurs de motivation et de perfectionnement. Ainsi rappelées, les recommandations nous amènent à aborder au fil des chapitres, l'organisation de championnats régionaux cadets et juniors, la constitution des équipes nationales junior et cadette, la formation des cadres, l'implantation des écoles de football, la subvention aux C.T.G. pour l'organisation des championnats régionaux séniors.

I°/ - ORGANISATION DE CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS ET JUNIORS ET CONSTITUTION DES EQUIPES NATIONALES JUNIOR ET CADETTE. -

1.1. - Objectifs. -

- Rendre les jeunes footballeurs compétitifs par l'organisation de compétitions réservées à ces deux catégories au niveau régional ;
- S'appuyer sur la détection effectuée par les C.T.R. pour constituer les équipes nationales junior et cadette ;
- Aider les Comités Régionaux à diversifier leurs compétitions.

1.2. - Mise en pratique. -

Les Comités Régionaux provisoires seront subventionnés compte tenu des facteurs suivants :

- Le nombre de clubs administrés ;
- Le nombre de licenciés dans ces catégories ;
- La régularité des compétitions régionales pendant ces deux dernières années ;
- La possibilité de recettes générées par les compétitions nationales.

CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS ET JUNIORS. -

- Région de Dakar	=	500.000 F
- Région de Diourbel	=	300.000 F
- Région de Fatick	=	300.000 F
- Région de Kaolack	=	300.000 F
- Région de Kolda	=	<u>300.000 F</u>
	=	1700.000 F

.../...

<u>R E P O R T</u>	= 1.700.000 F
- Région de Louga	= 300.000 F
- Région de Saint-Louis	= 500.000 F
- Région de Tambacounda	= 400.000 F
- Région de Thiés	= 500.000 F
- Région de Ziguinchor	= 500.000 F
<u>TOTAL</u>	= 3.900.000 F

Il reste entendu que les C.R.G. compteront également sur les pourcentages à prélever pour les petites catégories sur les recettes des compétitions.

- CONSTITUTION DES EQUIPES NATIONALES.-

- Juniors.-

- Tournoi de détection.-

Ce tournoi regroupera les dix sélections régionales dans une ville à désigner.

Le Comité National de Gestion supportera les frais de restauration, de transport des délégations et d'organisation pour un montant de 7.015.000 F.

- Cadets.-

Chez les cadets, il serait souhaitable d'organiser un stage de détection regroupant 40 jeunes pré-sélectionnés par les C.T.R.

Le coût de l'opération sera de 2.000.000 F

II°/ - ORGANISATION DES COMPETITIONS NATIONALES.-

Un programme de développement cohérent et performant doit être sous tendu par des compétitions nationales régulières.

C'est dans ce secteur que le C.N.G. doit prendre beaucoup d'initiatives pour trouver le financement permettant d'organiser les championnats nationaux de 1ère et de 2ème divisions.

Rappelons que le transport des équipes et des arbitres pour la 1ère division s'élève à 21.335.000 F tandis que celui de la 2° division coûte 11.244.000 F

Pour démarrer les compétitions, le C.N.G. dégagerait de la subvention une somme de 7.000.000 F de francs lui permettant d'assurer les huit premières journées. Il supportera le reste du budget de compétitions à partir des moyens de financement qu'il trouvera.

III°/ - // IMPLANTATION DES ECOLES DE FOOTBALL. -

Pour promouvoir une véritable politique d'encadrement et de formation des pupilles, minimes et cadets, il sera installé, au niveau de chaque région une école de football dirigée par le Directeur technique régional.

Cette école polarisera des centres d'animation implantés au niveau des clubs civils ou navétanes, des C.D.E.P.S., des foyers de jeunes.

STRATEGIE D'IMPLANTATION DES ECOLES DE FOOTBALL

<u>REGIONS</u>	<u>NOMBRE DE CENTRES</u>	<u>NOMBRE D'ELEVES</u>	<u>NOMBRE DE BALLONS</u>	<u>COUT DU MATERIEL DIDACTIQUE (BALLONS, COQUES, MAILLOTS DE FOOTBALL ET TRANSPORT)</u>	<u>COUT PHASE FINALE DES COMPETITIONS DE L'ECOLE</u>	<u>COUT TOTAL</u>
- <u>DAKAR</u>	10	800	80	1.500.000 F	200.000 F	700.000 F
- <u>DIOURBEL</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>FATICK</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>KOLDA</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>KACILACK</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>LOUGA</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>ST-LOUIS</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>TAMBA</u>	4	320	30	564.000 F	200.000 F	764.000 F
- <u>THIES</u>	5	400	40	708.000 F	200.000 F	908.000 F
- <u>ZIGUINCHOR</u>	5	400	40	708.000 F	200.000 F	908.000 F
<u>TOTAL</u>	48	3.840	370	6.864.000 F	2.000.000 F	8.864.000 F
Transport du matériel et de l'encadrement technique et frais de séjour lors de l'implantation des écoles de football						500.000 F
<u>TOTAL GENERAL</u>						= 9.364.000

Il reste entendu que les C.P.G. participeront à l'effort d'équipement à partir des 10 % des recettes du championnat destinés à la promotion des jeunes.

IV°/ - FORMATION DES CADRES.-

La formation qui se veut continue dans ce monde en perpétuel changement est un vaste domaine où il faut procéder par étapes.

Le Sénégal bénéficie déjà de deux stages pour entraîneurs financés par l'Académie F.I.F.A./COCA-COLA et la solidarité olympique, il s'agit cette année de mettre l'accent sur la formation des cadres administratifs.

<u>CATEGORIE</u>	<u>NATURE DU STAGE</u>	<u>NOMBRE DE STAGIAIRES</u>	<u>LIEU</u>	<u>DUREE</u>	<u>COUT</u>
Secrétaires de CRG et de clubs de 1 ^o division	Administratif de football	25	DAKAR	15 Jours	600.000 F

RECAPITULATION

- <u>CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS ET JUNIORS</u>	=	3.900.000 F
- <u>CONSTITUTION DES EQUIPES NATIONALES</u>	=	9.015.000 F
- <u>FORMATION DES CADRES</u>	=	600.000 F
- <u>IMPLANTATION DES ECOLES DE FOOTBALL</u>	=	9.460.000 F
- <u>SUBVENTION DEMARRAGE DES CHAMPIONNATS</u>	=	7.025.000 F
<u>TOTAL</u>	=	<u>30.000.000 F</u>

COMITE National de GESTION
COMMISSION CENTRALE DES FINANCES

DAKAR, le 30 Septembre 1989

CIRCULAIRE N° 01

OBJET : Barèmes et Tarifs des Frais d'Organisation et des Différentes Prestations de Service (Championnat et Coupe de Foot-ball) .

Il est publié en annexe les taux des services en objet :

ANNEXE I : Transport des Arbitres- Honoraires - Hébergement - Supervis

ANNEXE II : Charges fixes d'organisation .

Les Présidents des Comités Régionaux provisoires sont invités à s'y conformer; cette uniformisation des différentes et principales dépenses liées surtout à l'arbitrage et à l'organisation entre dans le cadre de la réorganisation progressive du foot-ball que doit sous-entendre surtout une gestion plus stricte en vue d'une moralisation des dépenses inhérentes aux matches de championnat et de coupe de foot-ball .

Il va sans dire que ces prix sont révisables. Les Présidents de CRG saisiront l'opportunité de l'entre-deux saisons pour faire rapport justificatif des révisions souhaitées. Hors de ces dépenses qu'on pourrait appeler de plein droit ou permanentes, toutes les autres devront être appuyées de l'ordre écrit du Président du CRP .

DESTINATAIRES :

- Pdt. CCF/CNG - Trésorier Général CNG
 - Pdt. CCA/CNG - Président CCO/CNG
 - Pdt. CRG
 - Pdt. CRF/CRG - Trésorier CRG
 - Pdt. CRA/CRG - Pdt. CRO/CRG
-

LE PRESIDENT DU CNG

ANNEXE I : Frais d'Organisation par journée

Travaux et prest. Lieux	Traçage Transp. + achat ingréd.	Produits d'entret.	Ramasseurs	Nettoyage gradins- vest. guichets + tableau de marque	Forfait guichet- tiers	Pompiers	Police	Gendarmerie	Forfait casse-	C. Médicale et sportive	C. d'Organisa. tion
Stade de l'Amitié	17.000		180/enfant 200/noctur.	14.500	3.500/H	12.000	100000	150.000	500/H	2500/Pers.	2000 x 33= 66.000
Stade Demba DIOP	17.000	3.000	180/enfant	8.000	3500/p.	12.000	100000	150.000	500/H		
Pikine-Rufisque					2.500	6.000					
Autres Stades (Séné.)	17.000	1.500	-	4.000	1.000	600/p.	1400/H	-	300/H		

REMARQUES :

1 - Les frais d'organisation sont remis aux Présidents des commissions d'organisation responsables des différentes prestations de service et les justifications formées à l'issue. Les frais sont minimisés sur les autres stades autres que ceux de l'Amitié et Demba DIOP en raison de leur surface et de leurs faibles recettes .

2 - Le traçage comprend : l'achat du ciment blanc, le transport et la main-d'oeuvre. Un supplément de 10.000 F. est accordé en cas de re-traçage à Demba DIOP et Amitié en particulier les week-end .

3 - Les produits d'entretien doivent servir à assainir en particulier les vestiaires, guichets et lieu d'aisance. Leur achat fera l'objet de facture .

4 - Un forfait de 3.000 frs/journée est accordé aux Présidents de commission d'organisation pour la mise en place sur les terrains des Membres de commission à l'organisation .

5 - En cas de nécessité, les barrières de protection et les chaises seront commandées et facture en sera dressée.

ANNEXE II : Arbitrage

A/ - Transport des Arbitres (payé par le CNG)

B/ - Honoraires et Hébergement

1°) Honoraires (payé par le CRG)

- 5.000 Frs par Arbitre et par Match (Diurne)
- 7.500 Frs Match nocturne
- 15.000 Frs par Arbitre et par Match en finale de la Coupe du Sénégal Juniors .
- 25.000 Frs par Arbitre et par Match en finale de la Coupe du Sénégal Séniors

2°) Hébergement

Lieux d'arbitrage

- 25.000 Frs	Dakar	-	Ziguinchor
- 5.000 Frs	Dakar	-	Kaolack
- 5.000 Frs	Dakar	-	Saint-Louis
- 13.500 Frs	Kaolack	-	Kolda
- 13.500 Frs	Tamba	-	Ziguinchor
- 5.000 Frs	Dakar	-	Diourbel
- 25.000 Frs	Dakar	-	Tamba

N . B . : l'hébergement est décompté sur la base des repas pris
2.000/repas , petit déjeuner 1.000 et des nuits d'Hôtel 7.500/nuitée

C/ - Supervision (tous frais compris)

- Dakar/Rufisque/Pikine	1.000
- Dakar/Thiès	5.000
- Dakar/Ziguinchor	25.000
- Dakar/Tamba	24.000
- Dakar/Saint-Louis	11.000
- Dakar/Diourbel	9.000
- Dakar/Kaolack	10.000
- Thiès/Louga	8.500
- Saint-Louis/Louga	8.000
- Saint-Louis/Richard-Toll	5.000

A.S./Mme D. 8.8.86
 FEDERATION SENEGALAISE
 DE FOOT-BALL

 COMITE NATIONAL DE GESTION

 COMMISSION CENTRALE
 DES FINANCES

CIRCULAIRE N° 002

OBJET : Taux de déplacements des Membres des instances dirigeantes.

Il est alloué les forfaits suivants aux Membres des instances dirigeantes du foot-ball, à l'occasion de déplacements extérieurs :

- 1°/ - INTERIEURS :
- 2.000/repas
 - 7.500/nuitée
 - 1.000/petit déjeuner
 - le remboursement du transport inter-urbain et intérieur (gare routière- hôtel et hôtel/terrain) .

Le décompte se fera sur la base de la feuille de mission délivrée par le Président du CNG et dont la contenance se trouve en annexe.

2°/ - EXTERIEURS : Les forfaits ci-après sont accordés =

- Afrique/Europe 45.000 Frs. par jour
 - Moyen-Orient/Extrême Orient - Amériques 60.000 Frs par jour
 - Suisse - U.S.A. 75.000 Frs par jour
 - En cas de prise en charge du Délégué Fédéral par l'instance visitée, le forfait sera de 5.000 Frs par jour
- Au cas où le séjour nécessite des déplacements, une caisse d'avance à justifier sera attribuée.

A l'occasion des déplacements, le Président du CNG délivre à l'intéressé une feuille de mission précisant :

- la date de départ et éventuellement de retour
- la destination (éventuellement les transits)
- le bénéficiaire de l'ordre de mission .

DAKAR, le 30 Septembre 1989

CIRCULAIRE N° 003

OBJET : Procédures financières

Il est demandé à tous les Responsables et à tous les niveaux du foot-ball d'observer ou de faire observer les prescriptions suivantes, s'agissant des domaines ci-après :

1) Réalisation de matériels : à l'occasion de la commande de matériels d'un montant total supérieur ou égal à 200.000 Frs, les opérations suivantes seront la règle :

- Appel à la concurrence : demande de renseignements et de prix auprès d'au moins Trois Fournisseurs habilités, inscrits au Régistre de commerce et ayant une domiciliation bancaire (établissement de facture proforma ou de mémoire en cas de travaux) .

- Choix du Fournisseur en relation avec le Trésorier ou les Finances de l'instance.

- Engagement de la dépense : par la personne compétente.

2) Justifications des dépenses : elles seront faites avec à l'appui :

- des factures dûment acquittées

- des états émargés en cas de paiement par un Responsable principal de prestations de services ou de primes (cas du Pdt. de la CCA qui règle les horaires des Arbitres, cas du Pdt. de CCM qui désintéresse les infirmiers, cas de l'Intendant des Equipes Nationales qui distribue des primes, cas du Pdt. de la CCO qui paie des auxiliaires) .

- feuilles de mission : elles seront établies pour chaque voyage par le Secrétaire Général, signées du Pdt. de l'instance et recevra en cas de voyage à l'extérieur, les visas de départ et d'arrivée aux aéroports et en cas de missions intérieurs les visas des autorités locales (Inspecteurs de la jeunesse, Fédération, Ligues etc...) .

3) Exécution d'un budget prévu :

aucun dépassement n'est toléré sans rapport justificatif au préalable et accord du Responsable des dépenses. Il est cependant possible, à l'intérieur du budget, de procéder à des réajustements de rubrique à rubrique, d'article à article (sauf à réviser des droits acquis en hausse ou en baisse), tout cela dans le respect de l'enveloppe globale autorisée.

4) Evoluements- Salaires - Primes :

ils seront dorénavant payés uniquement suivant décision de l'autorité suprême de l'instance. Les Secrétaires généraux veilleront à présenter les textes de régularisation des situations acquises.

Les salaires seront réglés au vu de fiches de décompte sur lesquelles figureront les éléments permanents de la solde, ceux à caractère accidentel, les retenues etc...

Les procédures que voilà participent d'un souci de réorganisation et de transparence dans un domaine qui conditionne la réussite de toute entreprise.

Je tiens à ce qu'elles reçoivent une exécution ponctuelle.

AMPLIATIONS :

- Directeur des Sports (pour info et diffusion)
- Pdts. de CRG (pour exécution)
- Pdts. de Commissions

LE PRESIDENT DU CNG
DE FOOT-BALL